



■ *Courrier*

## “Engager la bataille contre la corruption”

La corruption est l'un des plus grands fléaux dans les pays du tiers-monde. Elle aggrave la fracture sociale, enrichit injustement une minorité de privilégiés au détriment de la communauté nationale qu'elle tend à paupériser et à fragiliser. Dans le palmarès de la région, j'ai cherché le rang du Cambodge parmi la douzaine de pays asiatiques. Entre la cote d'Ivoire qui reçoit la palme d'or de la vertu et le plus grand pays musulman du monde qui fait figure de pays le plus corrompu, je n'ai pas trouvé trace du Cambodge. Sachant que ce dernier est sans doute hors liste, comme ce fut le cas, lors du classement par l'OMS des systèmes de santé, je me garde de m'en réjouir.

Voici quelques chiffres qui reflètent l'ampleur du mal. On évalue, dans les milieux les mieux informés, à 70 millions de dollars US, le montant indûment versé chaque année par les hommes d'affaires aux dirigeants et aux fonctionnaires du pays. Le manque à gagner des finances publiques, quant aux rentrées fiscales, serait annuellement de l'ordre de 200 millions de dollars. La spoliation et le vol des biens na-

tionaux par les puissants et leurs protégés, variables en volume, se chiffrent par centaines de millions.

La corruption des agents de l'Etat qui sont en relation directe avec la population : services municipaux, justice, police, éducation, santé etc. difficile à évaluer, atteint des dimensions jusqu'ici inégalées. Si l'on sait que le budget annuel de l'Etat est autour de 600 millions de dollars avec un déficit d'environ 350 millions et une dette extérieure supérieure à 4 fois le budget national, on comprendra que cette gabegie contribue à faire du Cambodge un perpétuel mendiant.

La corruption au Cambodge est de fait omniprésente et protéiforme. Elle se développe avec arrogance, favorisée par l'impunité qui l'encourage et la conforte. S'il est vrai qu'elle y existe depuis des lustres, elle n'a jamais atteint des proportions aussi inquiétantes. Elle n'épargne même pas les cercles dont la probité est toujours une référence; je veux dire le monde de l'éducation. Elle se pratique au vu et au su de tous. Elle s'intègre dans les activités de tous les jours. Elle est banalisée comme un simple

pourboire. C'est plus qu'une habitude. C'est une culture en puissance.

Une prise de conscience de tous, gouvernants et gouvernés, est nécessaire. Il faut en faire une grande affaire nationale, une cause nationale. Chaque Cambodgien doit se sentir concerné. Il faut de la part des dirigeants du pays une forte volonté politique qui, malheureusement, n'est pas encore perceptible.

Parce qu'il y va de l'honneur de tous les Cambodgiens, de l'économie du pays et de la culture de notre jeunesse, il faut un véritable sursaut national à l'instar de celui des Français, il y a trois semaines, face au danger de l'extrême droite fascisante. Des mesures de prévention, de dissuasion, de répression doivent être prises dans tous les domaines. La population saurait gré au parlement et au gouvernement de s'engager avec courage dans cette bataille contre la corruption. Cette bataille serait, à n'en pas douter, encore plus dure que celle contre les Khmers rouges, parce qu'elle a à faire face à l'ennemi qui est partout et nulle part.

Kim Vien

## Lynchages : la police souhaite l'intervention des droits de l'Homme

Au lendemain du lynchage d'un présumé voleur de motos dans village de la périphérie de Phnom Penh, la police, s'avouant une nouvelle impuissante face à la fureur de la foule, en a proposé hier que des agents des droits de l'Homme se rendent sur le terrain afin de sensibiliser la population à ce genre de problèmes. “Les gens sont trop souvent ignorants de la loi”, estime Mom Savath, inspecteur de police dans l'arrondissement de Dangkor.

Lundi, une certaine de personnes se sont acheminés sur un homme qui, peu de temps avant, avec son compagnon, auraient dérobé son bien à un moto-taxi. La police n'est pas intervenue. Une passivité dont Mom Savath s'explique ainsi que l'absence de poursuites à l'encontre de ceux qui ont tué cet homme. “Si nous arrêtons quelqu'un parmi les villageois, ces derniers retourneront leur colère contre nous, se justifie-t-il. Par le passé, c'est arrivé à plusieurs reprises que la foule s'empare d'un prisonnier alors qu'il était sous bonne garde dans un commissariat. Comme voulez-vous que nous nous y opposions?”

Ros Dina

MA

# Le parti du prince Chakrapong n'effraie pas le Funcinpec

La création par Norodom Chakrapong de son propre parti n'inquiète pas le Funcinpec. C'est ce qu'a assuré hier le prince Ranariddh, président de cette formation. "Cela ne fait pas peur au Funcinpec parce que notre parti a déjà connu ce genre de problèmes avant les élections de 1998, quand d'anciens dirigeants du Funcinpec avaient créé leur propre parti", a commenté le prince. Celui-ci a cependant noté qu'il serait préférable que la nouvelle formation travaille avec la sienne, "sinon Hun Sen restera toujours au pouvoir".

Le prince Chakrapong a justifié le lancement de son propre parti par l'impossibilité de réformer le Funcinpec, tâche à laquelle il a dit s'être consacré en vain pendant un an avec le secrétaire général de la formation. "Le prince Chakrapong a expliqué qu'il avait discuté pendant un an avec le prince Sirivudh. Je vous

assure qu'il n'en est rien", a rétorqué Norodom Ranariddh.

Même si le prince Chakrapong a jugé qu'il était "trop tôt pour évoquer les élections", il a cependant indiqué qu'en cas d'alliance, il se sentait plus proche du Parti Sam Rainsy. "C'est juste pour gagner des voix, a analysé Norodom Ranariddh. Mais n'oubliez pas que la position du Funcinpec est d'une grande clarté. Elle répond au besoin de stabilité du pays, souhaitée par le roi. Chakrapong est un prince. Il doit donc comprendre la position du roi", a insisté le président du Funcinpec, ajoutant que son demi-frère avait osé dans le passé ce que n'avait pas fait la famille royale, faisant allusion à sa tentative de sécession de 1994.

Selon le prince Ranariddh, l'apparition d'un deuxième parti dirigé par un membre de la famille royale n'a pas inquiété le monarque. "Le roi

respecte le droit des citoyens de créer un parti et il n'a même pas rencontré le prince Chakrapong. Mais la reine a regretté cette séparation dans la famille royale", a indiqué le président de l'Assemblée nationale.

Côté PPC, on semble voir l'apparition de ce nouveau parti avec sérénité. "Le prince a le droit de créer son parti et le droit de travailler avec qui il veut. C'est le jeu de la démocratie", a commenté Khieu Kanharith, porte-parole de la formation du Premier ministre.

Un peu dans la même tonalité, le Parti Sam Rainsy souligne que le prince Chakrapong a le droit de faire ce qu'il veut. Quant à collaborer avec cette nouvelle formation, Eng Chhay Eang, secrétaire général du PSR, estime que cela n'est pas impossible. "A condition qu'il y ait un accord politique", a-t-il ajouté.

Leang Delux

En  bref

**KHMERS ROUGES.** A son retour hier matin du Timor Oriental, le ministre des Affaires étrangères Hor Namhong a indiqué qu'il n'avait pas discuté avec Kofi Annan, également là-bas, du procès des Khmers rouges. "Nous attendons toujours de connaître la position définitive des Nations unies sur sa participation au tribunal", a commenté le ministre. Alors que Hans Corell, principal interlocuteur de Phnom Penh sur ce dossier, doit être remplacé, Hor Namhong a dit attendre de voir l'attitude de son successeur. **RD**

**COOPÉRATION.** Le Japon va consacrer 16 millions de dollars à l'extension du réseau électrique de Siem Reap. Comme le précise l'échange de notes qui se tiendra demain entre le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur du Japon, le programme couvert par cette somme devra être achevé en mars 2004. **CS**

**ÉDUCATION.** L'Association indépendante des professeurs du Cambodge (AIPC) déplore les conséquences de la mise en œuvre du sous-décret 34 sur la réforme des salaires des fonctionnaires et des primes pédagogiques. L'AIPC a constaté que cette réforme est effectivement appliquée pour les hauts fonctionnaires, qui désormais touchent chaque mois entre 500 000 et 786 000 riels. Par contre, les primes des professeurs ont baissé de 40 000 riels, regrette l'association. **RD**

**PRÉCISION.** Nous avons hier attribué par erreur à l'Organisation des migrations internationales (Omi) un rapport sur la prostitution établi en fait par la Fondation pour les droits de l'Enfant.

2/4

□ *Immigration*

## Phnom Penh et Washington finalisent le rapatriement de clandestins

Jean Christiansen, du département américain de la Justice, de l'Immigration et de la Naturalisation, s'est entretenue hier avec le vice-Premier ministre Sar Kheng du rapatriement de Cambodgiens devenus indésirables sur le sol américain. Six d'entre eux, condamnés par la justice américaine, devaient être rapidement renvoyés ici tandis que les dossiers de vingt-deux autres sont actuellement examinés. Au total, ce sont quelque 2 000 personnes qui pourraient être concernées par ces mesures.

Khieu Sopheap, porte-parole du ministère de l'Intérieur, a expliqué que Sar Kheng avait proposé à son interlocutrice que "le gouvernement américain les renvoie petit à petit" et a indiqué que seuls ceux ayant déjà purgés leur peine aux Etats-Unis seront acceptés. Jean Christiansen aurait

donné son accord. Washington s'est également montrée favorable au principe d'une compensation financière. Reste maintenant, a ajouté Khieu Sopheap, à préparer un lieu pour les accueillir et à effectuer quelques recherches sur leurs origines.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'accueil aux

Etats-Unis des montagnards vietnamiens, Jean Christiansen aurait reconnu que les procédures étaient très lentes mais que l'arrivée d'agents de l'immigration devrait accélérer les choses. Près d'un millier de ces réfugiés sont en attente non loin de la capitale. Les 60 premiers pourraient partir le mois prochain. **KS**

**COOPÉRATION POLICIÈRE.** Un bureau de la police fédérale australienne (AFP) a officiellement été ouvert hier à Phnom Penh par le commissaire adjoint de l'AFP John Davies et ce, en présence de Hok Lundy, directeur général de la police nationale. L'AFP a mis en place en juillet 2001 un agent de liaison pour une période d'essai de six mois, rappelle un communiqué de l'ambassade d'Australie. Peu après, un navire, avec à son bord 241 clandestins espérant gagner l'Australie, a été découvert à Sihanoukville et plusieurs suspects arrêtés puis jugés. "Cet effort important témoigne de l'engagement du gouvernement royal à coopérer dans la lutte contre les crimes transnationaux", se réjouit l'ambassadrice Louise Hand. En décembre dernier, la décision a été prise de maintenir un poste permanent au Cambodge et un agent de liaison a été nommé en janvier. Il a pour mission de travailler étroitement avec les autorités du pays hôte et de faciliter l'échange d'informations. **CS**

□ *Droits de l'Homme*

## Adhoc s'inquiète de la multiplication des violences autour des lots de pêche

L'Association de défense des droits de l'Homme Adhoc dénonce des violences fréquentes qui émaillent les conflits ou différends autour des lots de pêche. Selon les observations de l'ONG, qui se base également sur des plaintes qui lui ont été adressées, ces violences, commises par ceux qui défendent les intérêts des propriétaires des lots de pêche, seraient en hausse. Elles revêtent diverses formes, allant de la confiscation de biens à l'usage d'armes à feu.

A l'appui de ses dires, l'ONG cite plusieurs cas concrets. Ainsi, le 12 octobre 2001, trois hommes, utilisant une batterie électrique pour pêcher, ont es-

sué les coups de feu d'un policier et d'un militaire, mécontents que ceux-ci ne leur aient pas versé d'argent. L'un des trois pêcheurs a été tué. La justice s'est saisie de l'affaire mais aucune condamnation n'a été prononcée, assure Adhoc.

Plus récemment, le 11 avril, sept hommes sont allés pêcher dans le lot n°4 du lac Anlong Korl, province de Kandal. Un militaire leur a tiré dessus. Un des pêcheurs a été tué et trois

autres ont été blessés. Une plainte a été déposée mais n'a pas été suivie d'effet.

"Les propriétaires des lots de pêche ont bien sûr le droit de défendre leurs intérêts. Mais ils n'ont pas pour autant celui de violer les lois", s'insurge l'ONG. Pour mettre fin à cette "anarchie", Adhoc demande que l'on contrôle "sévèrement" les armes détenues par les propriétaires des lots et ceux chargés de les défendre.

Chan Lida

**SAISON DES PÊCHES.** Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, tous les exploitants de lots de pêche situés au sud de Chaktomuk devront cesser leurs activités, a annoncé, dans une déclaration télédiffusée, le département des Pêches. Seule la pêche familiale sera tolérée. Quant aux possesseurs de longs barrages en bambous tressés, ils devront les avoir retirés de l'eau d'ici la fin de ce mois. **CL**

3/4

## A 19 ans, déjà condamné pour viol, il continue d'agresser des fillettes

Un jeune homme de 19 ans fait, ces dernières années, régner la terreur dans le village de Kompong Chamlong, dans la province de Kandal. Son attrait pour les jeunes écolières effraie plus d'un parent, et à juste raison, car il n'en est pas à sa première agression sexuelle. Ses victimes, il les choisit de préférence dans les écoles primaires, des victimes rarement âgées de plus de dix ans. Aujourd'hui, il attend son procès à l'ombre, dans une cellule de la prison de Takhmau pour le viol d'une enfant de 8 ans qu'il aurait abusée derrière des buissons, à deux pas de l'école. Le juge provincial devait trancher l'affaire hier mais a décidé de l'ajourner pour réétudier le dossier sous un motif différent.

"L'accusé a reconnu devant la cour avoir forcé la victime pour engager un rapport sexuel. A regard de la loi, c'est un cas de viol, et non plus de simples attentats sexuels qui

d'une peine de prison d'un an, qui avait été ensuite raccourcie à six mois. Depuis qu'il avait été relâché, il avait fait l'objet d'une attention toute particulière d'enquêteurs des droits de l'Homme, qui n'ont eu de cesse de s'inquiéter de son comportement.

Aussitôt de retour chez lui, il a renoué avec ses anciennes habitudes et aurait, selon ces enquêteurs des droits de l'Homme, tenté de s'en prendre à plusieurs jeunes écolières. D'après le témoignage de villageois, il passait le plus clair de son temps aux abords d'une école primaire, fixant du regard les jupes plissées. Il aurait ainsi approché trois écolières, mais sans succès. Une autre plainte a été déposée contre lui auprès de la cour de Kandal par des parents pour le viol de leur fille en 1998, laquelle n'avait jamais révélé l'agression suite à des menaces qu'il lui avait faites si jamais elle parlait.

Chan Lida

## Début de l'examen du projet sur la comptabilité

Les députés ont entamé hier l'examen du projet de loi sur la comptabilité et l'audit des entreprises, un texte qui se découpe en huit chapitres et compte vingt articles. Ce texte a pour but de rendre conformes aux normes internationales les règles de la comptabilité, tant pour les personnes morales que physiques. Selon Keat Chhon, ministre de l'Economie et des Finances, qui a présenté le texte aux élus, celui-ci, une fois adopté, sera "comme une flèche à triple tranchant". "Elle ouvrira la porte à la création d'une bourgeoisie des valeurs, renforcera la bonne gouvernance des entreprises, permettra à l'Eiat de bien collecter les impôts et au Cambodge d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce", a souligné le ministre pour qui l'adhésion à l'OMC, "sorte de police commerciale", sera pleinement bénéfique.

Deux députés Funcinpec sont également montés au créneau sur le même thème. Prenant l'exemple de la compagnie Nestlé qui a réduit récemment ses activités en raison de la concurrence déloyale qu'elle subit, Nan Cy a dénoncé la faible d'applications des textes qui répri-

En marge de l'examen du projet de loi, le ton est monté hier entre Keat Chhon et certains députés, le ministre défendant les avancées obtenues par son gouvernement. Avec vigueur, il a rappelé que les élections communales constituaient un progrès incontestable. "On aurait pu ne pas les organiser. Or, maintenant, vous avez devant vous, à l'échelon local, la démocratie qui est enracinée et les services publics qui sont offerts", a argumenté Keat Chhon, mettant au crédit du PPC d'avoir su "déléguer les pouvoirs qu'il maîtrisait à 100%". Le royaliste Nan Cy lui a toutefois rétorqué que la décentralisation n'était pas le fait du PPC mais du peuple tout entier.

KyS

ment l'importation illégale de produits dans le royaume. "Le ministre dispose-t-il de nouveaux moyens pour faire appliquer le texte?", s'est inquiété l'élue auprès du ministre.

Phan Chantha a quant à lui pris à partie Keat Chhon sur l'importation illégale de voitures. "Etes-vous descendu à la frontière pour examiner la situation?". Il a également évoqué le non-respect de l'expiration de la campagne électorale 24 heures avant le jour du scrutin, accusant le PPC d'avoir continué à distribuer des caudaux. Faute de temps, le ministre n'a pu répondre à toutes ces questions. Keat Chhon a néanmoins "assuré" au député du PSR qu'il ne manquerait pas d'appliquer ce nouveau texte.

Ky Soklim

4/4